

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 14
quorum : 8

titulaires présents : 9
pouvoir : 0
ayant pris part à la
délibération : 9

date de la convocation :
24 novembre 2022

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le six décembre à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2022/12 N°1

Objet de la Délibération :
Élection 3^{ème} vice-président

Présents : Mmes H.OLIVIER, J.ANTOINE
MM D.MOUSSA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON, B.GOEURIOT, J-
L.DURET, P.DEHAND
Était excusé : M. P.HENRY
Suppléants présents : J-F.VALLOIRE
Pouvoirs :

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,
Vu la délibération 2020/09 n°3 du 17/09/2022 fixant le nombre de poste de vice-président(e) à 3,
Vu la démission de Mme KAMPMAN laissant la 3^{ème} vice-présidence du syndicat vacante,

Vu l'appel à candidature effectué par le Président ;

- 3^{ème} vice-président : M. Pascal PICHAVANT a répondu à l'appel à candidature,
Suite à cet appel à candidature, un vote à bulletins secrets a été organisé dont le résultat est le suivant :
M. Pascal PICHAVANT est élue au premier tour avec 9 voix

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA

